



ASSEMBLEE GENERALE DE L'URIOPSS BRETAGNE

6 juin 2024

RAPPORT MORAL

Quand j'ai relu la première version de mon rapport moral cette année, je vous avoue que l'ai trouvé trop ressemblant à celui de l'an passé.

En effet, évoquer une nouvelle fois les difficultés persistantes, aggravantes pour l'ensemble de nos secteurs et les personnes vulnérables que nous accompagnons me donnait trop l'impression d'un rapport moral identique à celui de l'an dernier.

Faire encore le constat d'une attractivité des métiers à la peine, de financements insuffisants, de perspectives générales trop floues en y rajoutant une succession de trois ministres en un an et peut-être même d'un ou d'une quatrième dans les semaines à venir ne me motivait pas.

Pas plus d'ailleurs que déplorer le nombre de plus en plus inquiétant d'acteurs associatifs qui se demandent aujourd'hui s'ils continueront à exister demain, le tout dans un pays où les besoins sociaux, médico-sociaux et sanitaires ne diminuent pas, au contraire ils augmentent en nombre avec en plus de nouveaux besoins exprimés...

Alors, j'ai décidé de vous parler plutôt de notre capacité à dire non, de notre capacité à résister à ce qui nous est présenté comme inéluctable.

Je vais donc vous parler de résistance, d'abord en illustrant mon propos de quatre exemples concrets, pour ensuite en venir plus précisément à la façon dont l'URIOPSS Bretagne a la volonté de faire évoluer sa propre capacité de résistance.

Ainsi, rappelons-nous qu'en octobre, le Projet Régional de Santé 2023-2028 en Bretagne, et pour la première fois dans son histoire, a reçu un avis négatif de la CRSA. Ce refus négatif faisait écho à la position des différentes unions et fédérations sur le sujet et même à celle de la Région Bretagne. Aujourd'hui, celui-ci est retravaillé avec un nouveau contrat de méthode défini en janvier et devrait être finalisé en fin d'année.

Oui, de fortes interrogations demeurent sur la prise en compte et la reconnaissance du modèle que nous défendons, à savoir celui des solidarités, de l'accès aux droits pour tous et de la non-lucrativité.

Et c'est bien le rôle du réseau UNIOPSS-URIOPSS d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur l'urgence sociale de notre pays et la nécessité d'une plus grande cohérence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales.

C'est donc avec cette volonté que, deux ans après le congrès de Rennes en mai 2022, s'est tenu le 35^{ème} Congrès de l'UNIOPSS à Lyon les 03 et 04 avril derniers.

Ce fut l'occasion pour Daniel GOLDBERG, Président de l'UNIOPSS depuis septembre 2022, d'affirmer, devant plus d'un millier de participants, l'énergie politique du réseau en proposant notamment la création d'un **Comité permanent du secteur non-lucratif des acteurs des solidarités et de la santé**, l'objectif est d'en regrouper les forces vives afin de rééquilibrer le

rapport de force avec les pouvoirs publics. Les premières rencontres nationales prévues cet été me donneront l'occasion d'y revenir plus précisément le 26 septembre, lors de notre matinée de Rentrée Sociale des Associations à Rennes.

Comment ne pas faire le lien avec cette autre initiative originale prise en Bretagne depuis trois ans par 13 unions et fédérations, dont l'URIOPSS ? Je parle bien sûr de ce collectif baptisé l'an dernier Soli-Ker Breizh. Soli-Ker Breizh, une structure informelle de rencontre et de dialogue indispensable dans ces temps compliqués où nous sommes plus préoccupés par ce qui nous rassemble que par ce qui pourrait nous diviser.

Soli-Ker Breizh est à l'origine de la mobilisation inter-associative organisée à deux reprises devant la Préfecture de région à Rennes : d'abord le 30 novembre 2021 puis, deux ans plus tard, jour pour jour, le 30 novembre 2023.

Comment non plus ne pas évoquer l'accueil et l'écoute accordés à notre comité de pilotage par Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne le mois dernier ?

Soli-Ker Breizh, enfin, qui s'est donné comme objectif d'organiser le 15 novembre prochain « les états généraux du secteur non-lucratif des solidarités en Bretagne » à Saint Brieuc.

Aure exemple remarquable de mobilisation bretonne : le collectif « Territoires du Grand Age en Résistance » créé l'an dernier et dont quelques maires bretons sont à l'origine. Ce collectif d'élus municipaux, également représenté lors de la mobilisation du 30 novembre dernier devant la préfecture de région, attire l'attention des pouvoirs publics sur la situation particulièrement dégradée de leurs EHPAD et envisage même d'attaquer l'état pour « non-assistance à personnes âgées en danger ».

Aujourd'hui leur ambition est d'étendre leur démarche au niveau national. C'est la raison pour laquelle deux rencontres en avril et en mai ont eu lieu avec le président de l'UNIOPSS, Daniel GOLDBERG désireux de les aider à développer leur mouvement grâce au réseau des URIOPSS qui maille le territoire national. Une troisième rencontre est prévue en septembre à Paris, nous en reparlerons.

Ainsi, nous pouvons constater que, dans ces deux derniers exemples de mobilisation bretonne, pour faire bouger les lignes, l'extension du mouvement à un niveau national devient indispensable mais en constatant que l'impulsion de départ ne vient pas de la capitale mais d'une région...



En second point, je voulais évoquer les ambitions de l'URIOPSS Bretagne et des nécessaires évolutions que nous voulons apporter à son fonctionnement.

Lors de notre dernière Assemblée Générale en juin 2023, nous vous avons présenté et soumis nos trois nouvelles orientations stratégiques pour la période 2023-2028 et vous les avez validées. Soyez-en, une nouvelle fois, remerciés.

Je vous les rappelle :

« Soutenir un engagement réciproque avec nos adhérents pour défendre le secteur privé non -lucratif »

« Accompagner nos adhérents dans les évolutions sociétales en Bretagne »

« Affirmer notre identité d'union intersectorielle en Bretagne ».

Ainsi les questions difficiles qui se sont posées à notre conseil d'administration ont été : comment rendre opérationnelles nos orientations ? Comment passer de l'incantation à l'action ?

L'élaboration des réponses à ces deux questions constituent pour nous le chantier prioritaire de l'année 2024.

Pour essayer d'y répondre à la fin de cette année, nous sommes partis de deux constats importants :

- le premier constat est que notre modèle économique a vécu. Même si notre gestion reste saine, il est important de définir progressivement une nouvelle approche de nos ressources potentielles afin de pérenniser notre union qui aura 75 ans l'an prochain...
- le deuxième constat se caractérise par une forte évolution des attentes de nos adhérents en termes de services et d'engagement.

En février, nous avons donc mis en place une commission spécifique que nous avons appelé commission Stratégie composée d'administrateurs et de professionnelles de notre URIOPSS qui travaillent ensemble sur différentes thématiques qui vont de nos cotisations à notre offre de formation et de prestations de service en passant par notre organisation professionnelle et, bien sûr, notre organisation politique.

Nous voulons également fidéliser et même développer le nombre de nos adhérents. C'est ainsi que, cette année, 6 nouvelles associations nous ont rejoint. Nous nous en réjouissons et leur souhaitons la bienvenue !

Nous prenons aussi en considération le fait que notre activité formation se développe : c'est là un des nombreux talents de notre équipe de professionnelles et aussi une ressource essentielle pour notre URIOPSS et nous voulons donc continuer à enrichir notre offre.

Parallèlement, nous réfléchissons à la transformation de notre structuration politique en nous basant davantage sur une dynamique départementale et ainsi optimiser notre logique de proximité illustrée, par exemple, par nos 160 porteurs de mandats.

L'Assemblée Générale, la Rentrée Sociale des Associations, les Conférences de l'URIOPSS Bretagne mais aussi nos plaidoyers doivent rester des éléments forts et caractéristiques de notre vocation tribunitienne.

De manière complémentaire, nous reprendrons en 2025 nos réunions départementales toujours avec la notion de contact direct avec les financeurs mais avec une animation qu'il nous a semblé judicieux de moderniser.

Leur calendrier est le suivant : le jeudi 06 mars dans le Morbihan, le jeudi 20 mars en Ille-et-Vilaine, le jeudi 03 avril en Finistère et le mardi 29 avril dans les Côtes d'Armor.

Oui, malgré un contexte sans précédent, nous affirmons encore plus la nécessité pour l'URIOPSS Bretagne de porter la voix des acteurs de la solidarité en soutenant, défendant et en assurant la promotion du modèle associatif.

Nous devons donc acter l'obligation pour notre URIOPSS de faire évoluer son fonctionnement en 2025 en concordance avec nos orientations stratégiques.

Prenons véritablement conscience du poids et de la capacité à agir qui sont les nôtres.

Je pense d'abord aux personnes fragiles que nous accompagnons.

Je pense à celles qui devraient l'être et qui ne le sont pas, faute de moyens.

Je pense, bien sûr, à tous les professionnels.

Je pense aux bénévoles, aux citoyens impliqués et à celles et ceux qui nous soutiennent.

Et je pense même aux autres réseaux associatifs qui partagent nos valeurs et en profite pour saluer les représentants de la CRESS et du Mouvement Associatif de Bretagne présents ce matin.

Nous restons persuadés que l'action concertée de tous ces acteurs, chacun dans son rôle, peut et doit influencer durablement les politiques publiques.

En novembre dernier, le 105^{ème} Salon des Maires de France s'ouvrait sur le thème :

« Communes attaquées, République menacée ! ». C'est vrai.

En écho à cette affirmation, nous serions aussi tout à fait légitimes pour déclarer :

« Associations maltraitées, République menacée ! »

En France, l'association est encore l'expression d'une liberté publique.

C'est même une liberté à valeur constitutionnelle.

Alors décidons d'agir ensemble pour faire perdurer ce droit fondamental !

Joël GORON,

Président

6 juin 2024